

Nombre de membres**en exercice:** 11**Présents :** 8**Votants:** 10**Séance du 27 mai 2019**

L'an deux mille dix-neuf et le vingt-sept mai l'assemblée régulièrement convoquée le 27 mai 2019, s'est réunie sous la présidence de Jean Claude LANDRIER

Sont présents: Jean Claude LANDRIER, Jocelyne KAPLON, Josiane MAGNE, Richard MOREAU, Franck MONOT, Valerie TEDESCO, Pascal FOURDIN, David LE QUERE

Représentés: Patrice BORNE par Jean Claude LANDRIER, Annie GRANDJEAN par Jocelyne KAPLON

Excuses:

Absents: Daniel BALACE

Secrétaire de séance: Jocelyne KAPLON

Le PV de la réunion du 08/04/2019 est lu et approuvé à l'unanimité.

Objet: DM modification BP 2019 - DE 2019 035

Le Maire expose au conseil municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2019, ayant été insuffisants, il est nécessaire de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes:

C/023 virement à la section d'investissement: - 23 083.77€ en dépenses

C/001 solde d'exécution sect invest - 20 053.64€ en dépenses

C/001 solde d'exécution sect invest 3030.13 en recettes

C/021 virement de la section de fonctionnement - 23083.77€ en recettes

Le Maire invite le conseil municipal à voter ces crédits.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Objet: EGLISE CLOCHER contrat d'entretien - DE 2019 036

Le Maire présente au conseil municipal un devis de contrat de maintenance pour le clocher de l'église de Provency.

Le Maire explique s'être rapproché de la CCAVM qui a mis en place une mutualisation pour ce service.

La commune de PROVENCY n'ayant pas adhéré à ce service ne peut pas prétendre au tarif négocié.

2 devis sont obtenus accompagnés de contrat d'entretien.

BODET (prestataire retenu par la CCAVM) 175€ HT

PLAIRE 175€ HT

Le conseil municipal après étude des 2 propositions décide de retenir l'entreprise HORLOGES PLAIRE S.A.S. compte tenu qu'il s'agit du prestataire habituel.

Le conseil municipal charge le maire de signer le contrat d'entretien d'1 an renouvelable tacitement 4 fois avec cette entreprise.

Objet: Assainissement pertes sur créances - DE 2019 037

Le maire présente au conseil municipal un état des restes à recouvrer concernant le budget assainissement.

Le montant est de 1500.32€ et concerne 2 familles dont 1 pour un montant de 1266.00€.

Le maire propose de passer ces sommes en pertes.

Le conseil municipal souhaite que ces créances soient recouvrées et charge le maire de se rapprocher de la trésorerie afin de recouvrer cette somme sur une éventuelle succession.

Objet: AVIS Enquête Publique Projet SUEZ à Sauvigny le Bois -MAGNY - DE 2019 038

Le conseil municipal est appelé à émettre un avis à la demande d'autorisation environnementale de la Société Suez RV Centre Est à l'écopôle des Battées à Sauvigny le Bois et Magny.

Après débat, à l'unanimité des présents, il est émis un avis négatif sur le projet d'augmentation des capacités de stockage et un avis sans objection pour le reste.

Objet: AVIS Enquête Publique projet SCOT du Grand Avallonnais - DE 2019 039

Le conseil municipal a émis un avis concernant le projet de schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) du Grand Avallonnais.

Le conseil municipal après consultation du dossier prend acte et n'émet aucune remarque sur le dossier.

Objet: MOBILIER DE BUREAU - DE 2019 040

Le Maire présente 3 devis de meuble de bureau, armoire, bureau et chaises.

- EQUIP'BURO	2554.36€ TTC
- FIDUCIAL Bureautique	3158.25€ TTC
- HA Bureautique	3300.36€ TTC

Après consultation des offres le conseil municipal retient EQUIP'BURO pour un montant de 2554.36€ TTC. Le conseil municipal charge le maire de signer le devis ainsi établi et précise que cette commande en mai ne sera effective qu'en novembre après les travaux de rénovation du secrétariat, un réajustement pouvant intervenir sur cette période.

Objet: Agent Communal mise à disposition à ATHIE - DE 2019 041

Le Maire présente au conseil municipal la convention de mise à disposition à raison de 10h par semaine, à partir du 1er juin 2019 de l'agent Alain LEBLOND, telle qu'arrêtée suite à des modifications apportées en concertation avec le maire d'ATHIE, M. Nicolas ROBERT et l'agent Alain LEBLOND.

Le conseil municipal valide cette convention.

Informations et questions diverses:

- Arrêt et mise en place du blason de la commune.
- Appel aux bonnes volontés pour écriture d'articles dans le livret communal.
- Appel à bénévoles pour la pose de l'aire de jeux (Rue du Pâtis) et de la table Pique Nique (vers la fontaine à Provency).
- Préparation du 14 juillet (souhait d'une grande majorité des conseillers de modifications profonde de l'organisation) .
- Informations sur les demandes de subventions en cours:
 - Aire de jeux.
 - Accessibilité Toilettes salle des fêtes.
 - Traversée de Genouilly.

Séance levée à 19h30.

Délibérations du 27 mai 2019:

Objet: DM modification BP 2019 - DE 2019 035

Objet: EGLISE CLOCHER contrat d'entretien - DE 2019 036

Objet: Assainissement pertes sur créances - DE 2019 037

Objet: AVIS Enquête Publique Projet SUEZ à Sauvigny le Bois -MAGNY - DE 2019 038

Objet: AVIS Enquête Publique projet SCOT du Grand Avallonnais - DE 2019 039

Objet: MOBILIER DE BUREAU - DE 2019 040

Objet: Agent Communal mise à disposition à ATHIE - DE 2019 041